

## Caisse centrale de l'Église : Quel rôle ?

L'argent n'est pas une priorité de l'Église, mais sans argent, une Église n'est pas viable. Pour cette raison, le Conseil synodal, organe exécutif de notre Église, a mis en place un administrateur pour gérer les finances. Ce dernier peut, mais ne doit pas être membre du Conseil synodal.

La gestion des comptes des différents fonds de l'Église incombe donc à l'administrateur. Il est chargé par le Conseil synodal d'étudier les questions de traitement des caisses de retraite du clergé ainsi que les bourses d'étude. Il gère aussi la résidence épiscopale et la maison des étudiants à Berne.

Il soumet un devis équilibré au Synode national pour l'année suivante. Les dépenses dépendent des recettes ! Les recettes se composent des contributions centrales des paroisses, des contributions des cantons de Berne et de Soleure au traitement de l'évêque ainsi que des intérêts de la fortune. Les dépenses se composent des frais pour le personnel, l'administration et les frais de manifestations, les charges immobilières, des contributions et des financements spécifiques.

Le 120ème Synode national de Liestal a adopté le *règlement financier* qui détermine le montant de la contribution centrale des paroisses à la caisse centrale de l'Église.

Les paroisses avec un taux d'imposition élevé payent une plus petite contribution que celle avec un taux plus bas.

Étant donné que le Conseil synodal ne disposait pas de fonds propres, il était contraint d'utiliser des avances fournies par les différents fonds.

Sur motion des réviseurs de comptes et selon décision de la 125ème Session du Synode national de 1995 à Winterthur, l'article 3 du règlement financier a été modifié de manière à ce que les excédents de dépenses et de recettes ne soient plus mis dans le budget suivant mais dans le décompte ordinaire au passif du nouveau compte de capital. Ainsi, le Conseil synodal dispose au 31 décembre 1997 d'un capital propre de Fr. 44'870.27.

En plus de la Caisse centrale du Conseil synodal et des différents fonds et collectes, l'administrateur gère les caisses du Comité des médias et la rédaction du journal "Kirchenblatt".

La caisse gère également les recettes et les dépenses pour le Kirchenblatt. Au 31 décembre 1997, il justifie un léger bénéfice de Fr. 1978.- Pour l'année en cours, on prévoit un excédent de dépenses d'environ Fr. 15'000.-. Le capital propre est d'environ Fr. 180'000.- ce qui couvre à peine les dépenses d'impression, d'expédition et d'honoraires d'une année de parution. Un catalogue de mesures d'assainissement des finances du Kirchenblatt est en préparation.

"Schriftenverlag" Edition catholique-chrétienne. Cette caisse justifie les recettes et les dépenses de l'administratrice du Schriftenverlag, Mme Ursula Karlhuber, pour l'impression de l'*Almanach de l'Église catholique-chrétienne de la Suisse* et d'autres publications et de leur vente. Les comptes justifient un excédent de recette d'environ Fr. 6'000.- et le capital est d'environ Fr. 186'000.-.

Heinz Fallegger

### La Maison du Berghüsli

**Origine :** Madame Anny Peter n'est probablement pas très connue en Suisse romande mais elle est réellement l'âme du "Berghüsli" situé dans les Alpes bernoises. Le "Berghüsli", maison construite pour la première exposition de la SAFFA en 1928 a été acheté par Madame Anny Peter, amoureuse de ce coin de terre au-dessus du Lac de Thoune. Madame Peter l'a remplie de sa personnalité généreuse et y a accueilli des enfants convalescents, des jeunes en quête d'eux-mêmes, des réfugiés, etc.

Le "Berghüsli" a servi comme lieu de rencontre pour les groupes de jeunes, comme lieu de formation aussi. En 1954, Madame Peter a offert la maison sous forme de fondation à l'Église catholique-chrétienne de la Suisse. La maison continue à remplir sa mission.

**Financement :** Les moyens financiers sont trouvés par des collectes dans les paroisses, par des dons de l'Association féminine et par d'autres dons. La rénovation de 1993 / 1994 a été financée par des prêts, sans ou avec très peu d'intérêt.

Le "Berghüsli" est utilisé maintenant pour des semaines de formation, des camps de préparation à la communion ou à la confirmation, des semaines de séminaires de notre faculté, etc.

La maison est également ouverte à des groupes ou à des familles qui souhaitent passer des vacances dans ce cadre paisible et reposant.

**Vœux :** Les Romands sont également les bienvenus !

Le "Berghüsli" est géré et loué par Madame Annegreth Hagmann à Hellikon.